

CHÉNÉRAILLES (23) DIM. 3 SEPTEMBRE

RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE
CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP 2017

OUVERT AUX LICENCIÉS UFOLEP
> NOUVELLE-AQUITAINE
> COMITÉS EXTÉRIEURS

9H30
> CLM PAR ÉQUIPES
2 TOURS DE 15.3KM

14H30
> CLM INDIVIDUEL
1 TOUR DE 15.3KM

ENGAGEMENTS / RENSEIGNEMENTS : UFOLEP23.CYCLO@WANADO.FR




DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

DESK CENTRE



**LE MOT DE LA PRESIDENTE DE
LA REGION NOUVELLE AQUITAINE**

Cette année le championnat régional du contre la montre sera ouvert aux coureurs de Nouvelle-Aquitaine. Un grand merci à l'Ufolep de la Creuse pour l'organisation de cette épreuve régionale, qui a confié le contrôle technique au CC Mainsat Evaux.

Cette journée sera l'occasion de nous retrouver autour d'un bel évènement, autour de la convivialité, de la bonne humeur et de l'esprit sportif.

Je vous souhaite donc de bonnes courses !

Sandrine Manet,

**LE MOT DU PRESIDENT DU COMITE
DEPARTEMENTAL UFOLEP**

Le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse adresse ses encouragements au Cercle Cycliste Mainsat Evaux dans l'organisation du Championnat Régional Cycloport Contre la Montre le dimanche 03 Septembre 2017 à Chénérailles (23).

Je tiens à remercier les organisateurs et les bénévoles qui œuvrent afin que vive cette discipline exigeante, pouvant offrir d'immenses satisfactions à tous ceux qui n'hésitent pas à participer. Je tiens à féliciter les participants ou participantes, qui vont puiser au fond d'eux même les dernières ressources, afin de réaliser le meilleur chrono dans cet effort individuel.

Que cette journée se déroule dans l'esprit UFOLEP : « courtoisie, convivialité et cordialité » et soit une réussite. Ainsi grâce aux efforts de chacun, je suis persuadé que ce Championnat connaîtra les succès qu'il mérite.

A toutes et tous, bienvenue.

Daniel Adenis

**LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE
DE LA CREUSE « activités cyclistes ».**

La commission technique départementale des « activités cyclistes » de la Creuse a confié l'organisation de ces championnats régionaux du contre la montre 2017 au club du CC Mainsat Evaux.

Cette journée du 3 Septembre 2017 sera une magnifique occasion de rencontre, de mobilisation autour d'une manifestation reine de la petite reine.

La commune de Chénérailles sera la capitale régionale d'une course disputée en contre la montre individuelle et par équipe. C'est en effet à Chénérailles que sera couru cette année les championnats régionaux du contre la montre 2017.

Les spécialistes de l'effort solitaire se rendront ici pour améliorer leur chrono, ou pour chercher leur billet pour les championnats Nationaux.

Cette compétition est la seule épreuve qualificative pour les championnats Nationaux qui auront lieu les 20 et 21 Septembre 2017 à Montbard en côte d'or (21).

Le circuit proposé long de 15,3 km répond aux normes de la réglementation Nationale. Il est exempt de difficulté majeure.

J'adresse au président du club et à toute son équipe tous mes encouragements et mes vœux de totale réussite.

Raymond Tricaud

LE MOT DU MAIRE DE CHENERAILLES

Bien que son image traditionnelle soit plutôt tournée vers le monde équin - Foires aux chevaux, Concours de Chevaux Lourds, etc... - Chénéraillles aime aussi le vélo !!!

Ces dernières années, le bourg a été traversé, ou a accueilli, maintes épreuves de renom : le Tour de France, le Tour du Limousin, cette année encore le Tour de la Creuse ... Une arrivée de celui-ci a même été jugée, il y a quelques années, sur la Place principale. Chénéraillles s'est même trouvée un temps ville- étape de la Grande Traversée du Limousin VTT.

En 2013, c'est en partenariat avec le Cercle Cycliste de Mainsat que avons été lieu d'accueil du Championnat Régional UFOLEP avec la participation de 200 compétiteurs ! C'est également avec l'appui du Cercle Cycliste de Mainsat, organisateur efficace et rigoureux, que nous recevons force participants, de toutes catégories, pour le Cyclo Cross annuel de l'Etang de la Forêt .

Cette année, le 3 Septembre, Chénéraillles recevra le premier Championnat Régional "contre la montre" de Nouvelle Aquitaine - excusez du peu - sur l'initiative du Cercle Cycliste de Mainsat avec la certitude d'un fort engouement populaire !

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette perspective de collaboration et c'est avec grand plaisir que nous l'accueillerons : le sens de l'organisation et le professionnalisme, moult fois démontrés par ce "partenaire" privilégié sont d'ores et déjà la garantie d'une pleine réussite !

Grand merci au Président du Cercle Cycliste de nous honorer de sa confiance, et grand merci à toute son équipe dévouée !

Bernard Robin

LE MOT DU PRESIDENT DU CLUB DU CC MAINSAT EVAUX

Le CC Mainsat Evaux , club à double affiliation FFC/UFOLEP fort de 120 licenciés est le club leader ' au niveau du département grâce à un effectif qualitatif et quantitatif. Parmi ces licenciés figurent d'excellents rouleurs qui brillent chaque année lors du championnat régional, voir national. Sollicité par le Responsable des activités cyclistes, le CCME a spontanément donné son accord pour cette manifestation. Le choix de Chénéraillles s'imposait compte tenu du partenariat noué avec Bernard Robin, maire de cette localité. Et toujours prêt à apporter un soutien logistique et financier.

Le circuit de 15,3 km est très roulant sur les 9 premiers kilomètres, comporte 3 petites difficultés entre le 9^{ème} et 12^{ème} km pour se terminer par 3 km de plat.

Cette épreuve qui devait être le dernier championnat du Limousin se transforme en 1^{er} championnat Nouvelle Aquitaine devant l'absence d'autres épreuves contre la montre sur la nouvelle région. Les coureurs pourront s'exprimer pleinement en toute sécurité, grâce en particulier à une équipe de signaleurs bénévoles expérimentée.

Croyez que le CCMainsat Evaux mettra tout en œuvre pour accueillir au mieux les coureurs de notre nouvelle région, mais aussi ceux des comités extérieurs qui pourront se tester deux semaines avant le national qui a lieu les 16 et 17 septembre à Mont bard (21).

Je tiens à remercier Bernard Robin, maire de Chénéraillles et son Conseil municipal pour son soutien logistique et financier, les signaleurs sans qui la compétition ne pourrait avoir lieu, et tous les bénévoles qui vont œuvrer à la réussite de l'épreuve.

Christian Bonnichon

PRESIDENT DE L'ORGANISATION :

Sandrine Manet, Présidente du comité régional Nouvelle Aquitaine.

Daniel Adenis, Président du comité départemental Creuse.

Christian Bonnichon Président du CC Mainsat Evaux club organisateur

RESPONSABLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE :

Raymond Tricaud.

RESPONSABLE DES CLASSEMENTS :

Raymond Tricaud –

CHRONOMETREUR AU DEPART :

Jean Claude Pijourlet – Raymond Dubreuil

JUGES A L'ARRIVEE :

Michel Aucouturier – Danièle Pijourlet – Stéphane Léger.

CLUB SUPPORT :

CC Mainsat Evaux

COMMISSAIRES :

Corinne Adenis, Alain Peinturier, Gilbert Rousseau. Laurent Coulon – Emmanuel Bourdeix.

REGLEMENT :

Ce championnat régional Ufolep du contre la montre se disputera le dimanche 3 Septembre 2017 à Chénérailles (23).

L'organisation technique est placée sous le contrôle du CC Mainsat Evaux épaulé par des membres de la Commission Technique des Activités Cyclistes.

Ce championnat sera ouvert à tous les licencié(e)s Ufolep (excepté les jeunes) du comité régional Nouvelle Aquitaine ainsi qu'aux autres comités.

Le national de CLM ou le régional de CLM même s'ils se déroulent après le 1er septembre font partis du calendrier sportif 2016/2017, à ce titre peuvent participer les licenciés avec licences 2016/2017 au titre de l'extension de garantie fournit par l'APAC, où les licenciés déjà en possession de leurs licences 2017/2018.

Les licenciés non assurés APAC, sont couverts par l'assurance de l'organisation jusqu'au 31/10/2017.

Les spécialistes de l'effort solitaire évolueront sur un circuit de 15,3 kilomètres.

Ceux qui le souhaite pourront participer le matin (par équipe) et l'après-midi (en individuelle).

Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au CycloSPORT y seront appliqués.

Ces championnats se disputent par catégorie d'âge. Ce championnat régional étant inscrit au calendrier cycloSPORT 2017, ce sera l'année de référence.

Se référer au règlement National catégories d'âges de la saison 2016/2017.

SAISON 2016/2017

| <i>Catégories jeunes</i> | | | |
|-----------------------------------|------------|-------|------------|
| Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le | 01/01/2001 | et le | 31/12/2002 |

| <i>Catégories adultes masculines</i> | | | |
|---|------------|-------|------------|
| Adulte masculin 17/19, nés entre le | 01/01/1998 | et le | 31/12/2000 |

| | | | |
|---|------------|-------|------------|
| Adulte masculin 20/29 nés entre le | 01/01/1988 | et le | 31/12/1997 |
| Adulte masculin 30/39 nés entre le | 01/01/1978 | et le | 31/12/1987 |
| Adulte masculin 40/49 nés entre le | 01/01/1968 | et le | 31/12/1977 |
| Adulte masculin 50/59 nés entre le | 01/01/1958 | et le | 31/12/1967 |
| Adulte masculin 60 ans et plus nés avant le | 31/12/1957 | | |

| | | | |
|--|------------|-------|------------|
| Catégories féminines | | | |
| Adulte féminine 17/29 ans nées entre le | 01/01/1988 | et le | 31/12/2000 |
| Adulte féminine 30/39 ans nées entre le | 01/01/1978 | et le | 31/12/1987 |
| Adulte féminine 40 ans et plus nées avant le | 31/12/1977 | | |

PARKING COUREURS :

Un parking coureurs est prévu sur la plate forme Sictom route de Saint Loup à Chénerailles.

DOSSARDS :

Le retrait du dossard se fera par le coureur qui devra présenter sa licence Ufolep, sa carte cycloport à la table de contrôle (les épingles ne sont pas fournies par l'organisation).

Ils seront fixés sur la poche gauche du maillot, et seront tenus par 4 épingles.

Il est interdit de rogner la taille des dossards, de les plier.

PARCOURS :

Un circuit de 15,3 km est proposé aux compétiteurs.

Ce circuit de 15,3 km est très roulant sur les 9 premiers kilomètres, il comporte 3 petites difficultés entre le 9^{ème} et 12^{ème} km pour se terminer par 3 km de plat. Le parcours sera parfaitement signalé. Il garantira toutes les mesures de sécurité.

Afin de respecter la réglementation Nationale, les jeunes 15/16 ans ne feront que 9,4 km.

La chaussée zone départ et arrivée sera séparée en deux parties.

Une signalisation au sol et un fléchage par panneaux indiquera clairement les km restant à couvrir (5km – 2 km – 1 km – 500m – 200 m et 100m).

APPEL DES CONCURRENTS

L'appel des concurrents se fera au moins 10 minutes avant l'heure de départ

Tout départ se fera obligatoirement à l'arrêt et à l'emplacement prévu à cet effet par l'organisation. Un commissaire tiendra et lâchera, sans le pousser, chaque concurrent sur la ligne de départ (sauf dans le cas où celui-ci s'effectuera par l'intermédiaire d'une barrière métallique à laquelle se tient le cycloportif).

DEPART :

Le départ et l'arrivée se feront à Chénerailles (route de Saint Loup).

La première équipe partira à 9 heures 30, puis toutes les 3 minutes.

Le premier jeune s'élancera à 14 heures 30, puis toutes les 2 minutes.

Le premier départ adulte se fera cinq minutes après le dernier départ des jeunes, puis toutes les deux minutes. Il en sera de même entre chaque catégorie.

Les départs seront obligatoirement donnés par un chronométrateur officiel.

Tout concurrent se présentant au départ, en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière, unique référence.

Les horaires de départ seront mis sur le site de l'ufolep23.com au moins 48 heures avant l'épreuve. Ils seront affichés à proximité de la ligne de départ.

Course par équipe :

Un contre la montre par équipe de 4 coureurs (panachage possible entre clubs) port du maillot du même club pour les 4 concurrents. Les concurrents effectueront deux tours de circuit soit 30,6 kilomètres.

Le départ se fera sur la partie gauche de la chaussée de façon à laisser libre la partie gauche pour ne pas gêner une autre équipe en course.

Les équipes passeront une première fois sur la ligne d'arrivée, sur la partie gauche de la chaussée.

L'arrivée sera jugée sur la partie droite de la chaussée.

Le temps sera pris sur le troisième concurrent.

Les véhicules accompagnateurs pourront suivre leur coureur.

Les coureurs ayant terminé l'épreuve ainsi que pour les véhicules suiveurs prendront une déviation mise en place sur la droite cent mètres après la ligne d'arrivée.

Course individuelle :

Un seul tour de 15,3 km pour les adultes.

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre :

- il lui est interdit d'abriter ce dernier.
- lorsqu'il est doublé, il lui est interdit de profiter du sillage de celui qui l'a rejoint et devra rester à au moins 25 mètres.
- doit observer un écart latéral de 2 mètres au minimum
- doit effectuer le dépassement exclusivement par la gauche.

Le non-respect de ces clauses entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au déclassement.

MATERIEL :

La structure de la bicyclette reliant la selle, le pédalier et la fourche avant, doivent être de forme triangulaire.

Les guidons de forme particulière (delta) ou additionnels (avec prolongateurs, de triathlètes, en forme de cornes ...) , et dans la mesure où leur longueur hors tout y compris les accessoires additionnels ne dépasse pas une limite fixée à 15 cm en avant de la verticale passant par l'axe de la roue avant, sont autorisés uniquement pour les adultes.

Remarque – La distance de 75 cm, entre la verticale passant par l'axe de pédalier et l'extrémité du cintre hors-tout, peut être portée à 80 cm si cela est nécessaire pour des causes morphologiques (taille du coureur ou longueur des segments corporels). Dans ce cas, le coureur doit informer les commissaires avant l'épreuve.

La bicyclette, y compris ses accessoires et dispositifs, ne doit présenter aucun danger pour son utilisateur ainsi que pour tous les autres participants aux épreuves.

Les freins à disques sont interdits pour toutes les catégories.

Un commissaire sera chargé spécifiquement de vérifier que le matériel et l'équipement de chaque concurrent sont conformes au règlement national cycloport UFOLEP.

Les jeunes de 15/16 ans devront utiliser un vélo traditionnel avec roues à rayons. Prolongateur de guidon non autorisé.

Un vélo non conforme mettra le ou les concurrents hors compétition.

Pour tous renseignements complémentaires se reporter au règlement National Ufolep en vigueur.

PENDANT L'ÉPREUVE :

Véhicules ouvreurs :

Ils se tiendront, en permanence, au moins 150 mètres en avant de chaque cycloportif.

Ils seront identifiables par les autres usagers de la route en portant, en évidence, un panneau « attention course cycliste » et en circulant avec les feux de croisement allumés.

Des motos escorteront les concurrents, elles circuleront une centaine de mètres devant les participants.

VEHICULES ACCOMPAGNATEURS :

Chaque cycloportif peut être suivi par un seul véhicule à bord duquel, une place, de préférence à côté du conducteur, devra pouvoir accueillir un commissaire adjoint désigné par l'organisation.

Cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédent l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

Le présent règlement est applicable à toutes les épreuves individuelles de contre la montre qui relèvent également de la réglementation générale du cycloport à l'UFOLEP.

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT :

Attention, le circuit ne sera pas sécurisé pendant la reconnaissance, le code de la route devra être respecté. Celle-ci sera autorisée jusqu'à 9 heures et de 12 heures à 13 heures 30.

Attention : Le port du casque de protection est obligatoire lors de la reconnaissance du circuit.

ECHAUFFEMENT :

Il sera interdit de s'échauffer sur le parcours dès 9 heures départ de l'épreuve.

Il sera autorisé de 12 heures à 13 heures 30.

Un circuit sera prévu.

Le port du casque de protection est obligatoire lors de l'échauffement.

Ils devront impérativement respecter le code de la route.

SANTE DES SPORTIFS :

Référence : « règlement médical du 11 Avril 2008 site UFOLEP NATIONALE L'usage des stimulants et produits dopants est interdit.

Afin de sauvegarder la santé des sportifs, des contrôles peuvent être effectués, sans préavis, à tout moment, par un médecin mandaté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'une de ses directions régionales.

C'est au concurrent de se renseigner s'il y a contrôle.

ENVIRONNEMENT :

Merci de respecter l'environnement, ne jetez pas sur la chaussée et les accotements vos emballages de ravitaillement, remettez les dans vos poches pour les déposer dans une poubelle après l'arrivée.

/Podium :

La cérémonie protocolaire se fera à la maison de la culture de Chénérailles à partir de 18h00.

Les 3 premiers de chaque catégorie devront se présenter au podium en tenue cycliste, maillot et cuissard aux couleurs de leur club. En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra REFUSER l'accès au podium.

Le responsable de la CTD 23
Raymond Tricaud